

Travaux publics—Loi

Je vais traiter d'un article de cette liste en particulier, monsieur le président. Le ministère des Travaux publics ne s'est pas conformé aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Le vérificateur général signale l'absence d'un mécanisme efficace qui puisse obliger le ministère à obéir aux directives du Conseil du Trésor. Le secrétaire parlementaire pourrait-il dire à ce sujet précis quel mécanisme a été mis en place pour assurer que le ministère des Travaux publics respecte ces directives du Conseil du Trésor et qu'il fasse respecter les siennes par les autres ministères?

M. Stewart: Monsieur le président, je serai très heureux de répondre à cette question. Les lignes de conduite et les mécanismes d'application appropriés existent déjà au ministère et au Conseil du Trésor et ils seront respectés. C'est très simple. On ne loue pas, on n'achète pas, on ne fait rien d'inutile et on se sert des locaux disponibles. Je le répète, les lignes de conduite sont déjà en vigueur au Conseil du Trésor et elles seront suivies. Je suis certain que le député sera très satisfait de ce qui se passera dans le domaine des travaux publics par rapport à ce qui se passait sous l'ancien gouvernement.

M. Keeper: Monsieur le président, je trouve ces réponses tout à fait insatisfaisantes. Nous parlons d'une perte annuelle de 25 millions de dollars par an attribuable au fait que le gouvernement loue ou achète des locaux dont il n'a pas besoin. Tout ce que le secrétaire parlementaire peut faire en l'absence du ministre, c'est de dire que cela ne se produira plus. C'est inadmissible. Selon le vérificateur général il n'existe pas de mécanismes pour garantir que le ministère des Travaux publics suivra les lignes directrices du Conseil du Trésor.

Il faut mettre en place de tels mécanismes et les décrire de façon précise. La promesse du secrétaire parlementaire selon laquelle cela ne se produira plus est inadmissible, monsieur le président. De fait, il semble que cela se produira de nouveau et que le vérificateur général relèvera d'autres gaspillages de deniers publics dans son prochain rapport, à moins que le gouvernement ne se resaisisse et ne prenne des dispositions précises pour rectifier les situations décrites par le vérificateur général.

M. Stewart: Monsieur le président, le ministre a dûment pris note du rapport du vérificateur général et il y a bien réfléchi. Les lignes de conduite et les mécanismes recommandés dans le rapport sont sur le point d'être instaurés. Ce rapport vient tout juste d'être publié. Malheureusement, le ministre n'est pas ici, mais il pourra vous dire la même chose. Il prend toutes les mesures possibles pour donner suite au rapport du vérificateur général et garantir que de telles choses ne se reproduiront pas. Que puis-je dire d'autre? Faut-il que je le crie à tue-tête?

M. Keeper: Monsieur le président, j'insiste sur cette question parce qu'elle est importante. Je serai un peu plus aimable envers le secrétaire parlementaire. S'il ne peut pas dire à la Chambre aujourd'hui comment au juste le ministère et le gouvernement comptent éviter de tels gaspillages à l'avenir, quand le saurons-nous? Quand le gouvernement expliquera-t-il de façon détaillée comment il compte éviter de tels gaspillages de

deniers publics à l'avenir? Pour l'instant, les ministériels peuvent en toute tranquillité faire remarquer que ces gaspillages ont eu lieu sous un autre gouvernement. C'est exact. Ils ne pourront cependant pas dire la même chose à l'avenir. Le gouvernement doit prendre des mesures précises dès maintenant et instaurer de nouveaux mécanismes qui garantiront que cela ne se reproduira pas.

M. Stewart: Monsieur le président, il n'y a rien de nouveau à ce qu'un gouvernement accepte certaines choses même si elles ne fonctionnent pas. Ce n'est pas ce que nous allons faire. Nous sommes en train de donner suite aux recommandations du vérificateur général. Le Conseil du Trésor s'en occupe. Que puis-je dire de plus?

M. Hovdebo: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de poursuivre dans la même veine. Je sais que le rapport a été rédigé il y a pas mal de temps et que le ministère des Travaux publics savait ce que dirait le rapport du vérificateur général. Celui-ci signale qu'il est bien notoire que l'on ne peut pas se fier aux évaluations du gouvernement quant aux locaux inoccupés. Le secrétaire parlementaire peut-il nous dire si le ministère des Travaux publics sait maintenant que les locaux inoccupés ne représentent pas plus que les 6.3 millions de pieds carrés indiqués ou s'il y en a en réalité beaucoup plus que cela? Le ministère des Travaux publics a-t-il vérifié ce qu'il en était ou bien n'a-t-il même pas essayé de réfuter l'accusation du vérificateur général?

● (1150)

M. Stewart: Monsieur le président, pour répondre au député, il est très difficile pour l'instant d'obtenir des chiffres exacts. Le ministre s'en occupe cependant et, à son retour, il ajoutera de nouveaux mécanismes aux lignes directrices, plus précisément en ce qui concerne les immeubles loués et les contrats d'achat-bail. Je ne peux pas dire pour l'instant exactement quelles mesures le ministre prendra, mais cela se fera en même temps que les autres décisions dont j'ai déjà parlé.

M. Hovdebo: Monsieur le président, certaines constatations du vérificateur général portent sur ce qui semble être une tendance à louer immédiatement des locaux dont on aura besoin dans dix ans. Je veux parler surtout du site 56 à Vancouver. Il ne semble pas y avoir quoi que ce soit dans les règlements du Conseil du Trésor qui puisse empêcher de telles choses. Le gouvernement essaiera-t-il d'y ajouter un mécanisme quelconque qui imposera des restrictions à une telle planification puisque cela peut entraîner la location de plus de six millions de pieds carrés de locaux qui restent inutilisés?

M. Stewart: Monsieur le président, je vais sûrement parler au ministre de la suggestion du député ainsi que des préoccupations de son collègue. Nous sommes toujours prêts à accueillir les suggestions de l'opposition. Nous sommes très désireux d'améliorer la situation. C'est à quoi s'affaire le ministre à l'heure actuelle.